1859; le *Baiser à la porte*, en un acte (1865); *Hélène et Valentin*, en un acte (1865), aux Fantaisies-Parisiennes; la musique du *Carnaval d'un merle blanc*, vaudeville donné au Palais-Royal (1868); le *Rajah de Mysore*, en un acte (1869), aux Bouffes-Parisiens; le *Testament de M. de Crac*, en un acte (1871); le *Bivouac de Trouville*, en un acte (1871), au même théâtre; les *Cent vierges*, opéra en trois actes (1872), joué avec un grand succès aux Variétés, après avoir été représenté à Bruxelles en 1870. Le 21 février 1873, M. Lecocq fit jouer aux Folies-Dramatiques la *Fille de Mme Angot*, opéra bouffe en trois actes, qui eut un énorme succès et qui a fait de lui le plus populaire de nos jeunes compositeurs. Depuis lors, ce fécond et brillant compositeur, qui joint aux dons les plus heureux un remarquable savoir musical, a fait représenter *Giroflé Girofla* à la Renaissance (1874), les *Prés Saint-Gervais* aux Variétés (1874), le *Pompon* aux Folies-Dramatiques (1875), la *Petite Mariée* à la Renaissance (1875), opérette qui eut un brillant succès; *Monsieri*, en trois actes, à la Renaissance (1876); la *Marjolaine*, en trois actes, au même théâtre (1877), un autre de ses grands succès; le *Petit duc*, en trois actes, au même théâtre (janvier 1878), une de ses meilleures œuvres. Citons encore de M. Lecocq, en collaboration avec Hervé et Legouix, *Deux portières pour un cordon*, opérette jouée au Palais-Royal en 1859, et des chansons, notamment : *Ma femme est blonde*, *Lettre d'une cousine à son cousin*, le *Langage des yeux*, la *Grosse gourmande*, le *Pays des amours*, *Garde à vous, etc.*; un noël à deux voix, un ballet-pantomime our piano, les *Fontoccini*; des morceaux de style pour piano, sous le titre de *Mattes mutentes*, etc. La musique de M. Lecocq a de l'originalité, de la fraîcheur; elle abonde en mélodies heureuses et en motifs gracieux.

LECOMTE (Fr. dinand), tacticien suisse, né à Lausanne en 1826. Il a suivi la carrière des armes, et il est devenu colonel et chef d'état-major fédéral suisse. M. Lecomte s'est fait connaître par des ouvrages estimés. Nous citerons du service militaire, la suppression du budget des cultes, le dégrèvement des impôts qui frappent surtout la classe ouvrière. En octobre 1877, il a été réélu avec une majorité plus grande que celle qu'il avait obtenue dix-huit mois auparavant.

Les fonctions publiques n'empêchent pas M. Lecocq de se livrer à des travaux littéraires. Après la mort de Charles Colligny, il a été chargé de recueillir les notes du regretté poète et de rédiger les notices biographiques des membres du Caveau, qu'il a réunies dans un volume fort intéressant, qui doit sous ce titre : la *Chanson française* (v. CHANSON FRANÇAISE), dans ce *Supplément*). M. Lecomte a fait représenter en décembre 1877 une étude sur Rouget de l'Isle, pleine de recherches et de renseignements inédits.

* **LECONTE DE LISLE** (Charles-Marie LECONTE, dit), poète français. — En 1870, il a été décoré de la Légion d'honneur, mais sans plus tard, M. Leconte de Lisle a été attaché à la bibliothèque du Luxembourg, dont il est devenu sous-bibliothécaire (1873). A diverses reprises, il s'est porté, sans succès, candidat à l'Académie française, notamment en 1873 et en 1877. Lors de cette dernière élection, où il eut pour compétiteurs le duc d'Audiffret-Pasquier et M. Sardou, qui fut élu, Victor Hugo écrivit une lettre à M. Leconte de Lisle pour déclarer publiquement qu'il avait voté pour lui à tous les scrutins. Dans ces dernières années, M. Leconte de Lisle a publié une traduction d'*Eschyle* (1873, 2 vol. in-32) et une traduction de *Sophocle* (1877, in-80).

LECOURTIER (François-Joseph), prélat français. — Au mois de décembre 1873, il donna sa démission d'évêque de Montpellier, et il fut nommé, en janvier 1874, archevêque de Sébaste *in partibus*. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit, entre autres écrits : *Instructions sur les béatitudes évangéliques* (1856, in-80); *Mois de Marie en famille* (1858, in-32); *Retraite annuelle des dames* (1860, in-12); *Pieux conseils pour distinguer la vertu au milieu du monde* (1857, in-32); la *Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (1865, in-12); *Sermon de Notre-Seigneur sur la montagne* (1866, in-12); *Homélies pour le saint temps du carême* (1872, in-12), etc.

LECOUTEUX (Édouard), agronome français, né Cretteil (Seine), en 1814. Il abonna de bonne heure à l'agronomie, et fut nommé directeur des cultures de l'Institut agronomique de Versailles, qui fut supprimé sous l'Empire. M. Lecouteux devint membre de la Société centrale d'agriculture et fut un des fondateurs de la Société des agriculteurs (1868), qui l'échoisi pour secrétaire général. Il est rédacteur en chef du *Journal d'agriculture pratique*. M. Lecouteux a été nommé, en octobre 1876, professeur d'économie rurale à l'Institut agronomique de Paris. Outre un grand nombre d'articles, on lui doit : *Traité élémentaire de l'agriculture du département de la Seine* (1840, in-12); *Esquisse de la science agricole* (1841, in-8°); *De la production fourragère dans le Nord et dans le Midi* (1843, in-8°); *Guide du cultivateur améliorateur* (1854, in-8°); *Principes économiques de la culture améliorante* (1855, in-12); *Traité des entreprises de grande culture* ou *Principes généraux d'économie rurale* (1857-1861, 2 vol. in-8°); la *Question du blé et le gouvernement* (1859, in 8°); l'*Agriculture et les élections de* 1863 (1863, in-8°); la *République et les campagnes* (1871, in 8°); *Culture et assiage du maïs-fourrage et des autres fourrages verts* (1875, in-12), etc.

* **LECTOURE**, ville de France (Gers), ch.-l. d'arrond., sur une montagne, près de la rive droite du Gers, à 36 kilom. N. d'Auch; pop. aggl., 2,819 hab. — pop. tot., 5,507 hab. L'arrond. compte 5 cant., 72 comm., 45,014 hab.

LECTURE s. f. — Politiq. Chacune des discussions auxquelles est soumis un projet de loi, dans une Assemblée législative, avant de pouvoir être adopté définitivement : *Projet de loi voté en première, en deuxième* LECTURE. *Passer à la deuxième* LECTURE *d'un projet.*

Lecture (L'ART DE LA), par M. Ernest Legouvé, de l'Académie française (Paris, 1 vol. 1 vol.). Personne avant M. Legouvé n'avait jamais eu l'idée, en France, de faire entrer la lecture à haute voix dans le domaine de l'esthétique, d'en réunir les règles en un corps de doctrines, d'en rechercher et d'en formuler la philosophie. On voyait tout simplement dans la lecture l'emploi d'un organe naturel, et si nous demandions à l'Académie sa définition, elle nous répondait dans son dictionnaire : « Lecture, action de lire. » Pour elle, c'est une action ; pour M. Legouvé, c'est un art. Non-seulement la lecture est un art, mais elle est peut-être le plus difficile et certainement le plus rare de tous les arts, précisément parce qu'il est le plus négligé, le moins cultivé, celui qui compte le moins d'adeptes au nombre de virtuoses. Les écrivains se comptent par centaines, les musiciens pullulent; les peintres et les sculpteurs encombrent nos expositions annuelles; les poètes, s'ils continuent à naître de faim comme par le passé, n'en font pas moins de riches aux éditeurs; les comédiens foisonnent; les traverseurs n'ont jamais été plus nombreux. Dans toutes les directions, le talent court les rues en phalanges beaucoup plus serrées que ne l'étaient celles de l'esprit au temps de Bouhours. Seul, l'art de la lecture est le monopole de quelques privilégiés. Quand tout le monde sait ou écrire, ou chanter, ou peindre, ou parler, ou rimer, d'où vient que personne ne sait lire? Cherchez au barreau, à la tribune, dans la chaire, au théâtre, à l'Académie, à la Sorbonne, au Collège de France, dans les Facultés, dans les salons, cherchez partout, et vous serez forcé de convenir qu'il n'y a pas de lecteurs. Les professeurs, même les professeurs de littérature, lisent généralement très-mal. M. Legouvé le constate pour M. Saint-Marc Girardin, dont le débit déclamatoire et emphatique, des sons un peu blessants à force d'éclat » toucheient un grossier. Les avocats et les comédiens ne connaissent pas plus l'art de lire que ne le connaissait M. Saint-Marc Girardin, qui trouvait le moyen de rendre ridicules les plus beaux passages de Corneille ou de Racine.

M. Legouvé a voulu faire des lecteurs. L'*Art de la lecture* n'est pas seulement un excellent traité dans lequel nos jeunes gens les secrets de cet art si profond, si délicat et malheureusement si peu cultivé de la lecture à haute voix, mais une espèce de critique exquise, un manuel du talent de M. Auger, en même temps qu'un manuel du talent de bien dire. Par une courtoise pensée, l'auteur a dédié son livre aux élèves de l'école normale supérieure, et l'on ne peut rien dire de mieux en faveur de son œuvre, sinon qu'elle répond de tout point à cette dédicace.

Nul ne pouvait mieux que M. Legouvé aborder un pareil sujet. Tout le monde sait, en effet, que l'éminent académicien est un lecteur du plus rare mérite ; mais ce que tout le monde ne savait pas, et M. Legouvé veut bien prendre la peine de nous l'enseigner, c'est au prix de quels efforts et avec l'aide de quels études on peut s'initier à quelques-uns des principes d'un art, qui, sans doute, procède de qualités innées, mais qui ne se développe complétement que par un travail long et persévérant. Le livre de M. Legouvé, l'*Art de la lecture*, est divisé en deux parties : la première embrasse tous les côtés techniques de l'art de la lecture; la seconde traite de l'application de la lecture à l'éloquence, aux œuvres en prose, à la poésie.

Parmi les lecteurs du monde, trop rares du reste, qui se sentent du goût pour la lecture à haute voix, combien peu se doutent de la gymnastique à laquelle ils doivent préalablement s'astreindre! Nous rions du *Bourgeois gentilhomme*; M. Jourdain nous semble grotesque quand il demande à Maître : « Que fais-tu quand tu dis *u*? » Et pourtant dire u ou *a*, alors qu'il s'agit de talent de bien lire, ce n'est pas chose si simple et qui s'accomplisse d'elle-même sans aucune initiation. Mais laissons la parole à M. Legouvé lui-même :

« L'organe de la voix, dit-il, n'est pas seulement un organe, c'est un instrument, comme le piano. Or, qu'est-ce qui caractérise un piano? Son clavier. De quoi se compose ce clavier? De plusieurs octaves (six ou six et demie); ces six octaves se partagent en trois espèces de notes, les notes basses, les notes du milieu, les notes hautes ; enfin, le ton de ces notes correspond à des cordes d'une certaine grosseur.

» Eh bien, la voix a un clavier comme le piano ; elle a deux octaves, comme le piano ; trois espèces de notes, comme le piano ; des cordes plus minces et des cordes plus grosses, comme le piano; et, de même qu'on n'arrive pas à jouer du piano sans l'étudier, de même on n'arrive pas à bien jouer de la voix sans l'apprendre...

» Le petit piano que nous recevons dans mains de la nature est presque toujours bien loin de la perfection. Il y a des cordes qui manquent, des touches qui crient, des notes qui sont fausses, de façon qu'avant d'entreprendre pianiste on doit se faire facteur et accordeur, c'est-à-dire compléter, égaliser, accorder son instrument. »

Cela est de toute évidence, et pourtant, quand il s'agit de lire, combien d'entre nous ne soupçonnent pas ces vérités élémentaires! Nous ne pouvons suivre M. Legouvé dans toutes les parties de son savant et ingénieux traité; il y a cependant un chapitre que nous ne pouvons passer sous silence, car il est à lui seul un véritable chef-d'œuvre de goût et mettrait en évidence les éminentes qualités du professeur de lecture. En un mot, l'*Art de la lecture* est un livre vif, alerte, plein d'esprit, de verve et d'intérêt, comme tout ce qui sort de la plume de M. Legouvé.

* **LÉDERGUES**, bourg de France (Aveyron), cant. de Requista, arrond. et à 62 kilom. de Rodez, près d'un affluent du Séor; pop. aggl., 423 hab. — pop. tot., 3,047 hab. en 1872; aujourd'hui moins de 2,000.

LEDIEU (Alfred), hydrographe français né à Abbeville en 1822. Il entra à vingt-deux ans dans le service de la marine, fut nommé professeur d'hydrographie en 1853 et fut appelé, en 1873, aux fonctions d'examinateur des écoles d'hydrographie. M. Ledieu est examinateur d'admission à l'École navale, membre de la commission d'examen des mécaniciens et membre correspondant de l'Académie des sciences. C'est un très-remarquable savant, qui a contribué aux progrès faits dans l'application de la vapeur à la navigation. On lui doit les ouvrages suivants : *Manuel du chauffeur de la flotte* (1863, in-80); *Traité élémentaire des appareils à vapeur de navigation* (1862-1865, 3 vol. in-80), avec planches et atlas; la *Rotative américaine Behrens et la question de la stabilité des machines* (1869, in-40); les *Nouvelles machines marines* (1875, in-80).

* **LÉDIGNAN**, bourg de France (Gard), ch.-l. de cant., arrond. et à 17 kilom. S. d'Alais; pop. aggl., 617 hab. — pop. tot., 655 hab.

LEDO SALINARIUS, nom latin de LONS-LE-SAUNIER.

LEDOCHOWSKI (Miecislas), prélat polonais, né à Gork en 1822. Élève du séminaire de Varsovie, il professa la théologie dans cette ville à l'âge de dix-huit ans, compléta ses études théologiques à Vienne et à l'Académie ecclésiastique de Louis XVIII. Prêtre, il devint prélat de Pie IX et protonotaire apostolique, fut chargé d'une mission diplomatique à Madrid, puis attaché à la nonciature de Lisbonne, où l'opinion du cardinal Maury, avec Santiago. En 1861, il fut sacré évêque, avec le titre d'archevêque de Thèbes *in partibus* et envoyé, auprès de Léopold Ier, à Bruxelles. En 1866, il devint archevêque de Gnesen et Posen et primat de Pologne. Ayant refusé de se soumettre à la loi ecclésiastique votée par le Reichstag prussien, il fut pourtant condamné et incarcéré dans le donjon d'Ostrowo (1874). Le monde catholique fit un très-grand bruit autour de cet acte de *persécution*. Pie IX répondit au gouvernement du roi Guillaume en élevant le prisonnier à la dignité de cardinal. Sa peine expirée (février 1876), le prélat fut conduit sous escorte à la frontière de Bohême et se rendit d'abord à Cracovie ; mais, invité à sortir de la Pologne autrichienne, il alla se fixer à Rome, où la cour papale affecta de lui accorder les honneurs dus à un confesseur de la foi.

LÉDONIEN, IENNE adj. et s. (lé-do-ni-ain, i-è-ne — du lat. *Ledo*, nom de ville). Qui est né à Lons-le-Saunier, qui habite cette ville; qui se rapporte à la ville ou à ses habitants.

* **LEDRU-ROLLIN** (Alexandre-Auguste), homme politique français, né à Paris et mort à Fontenay-aux-Roses le 31 décembre 1874. Sur les instances de ses amis, il avait fini par accepter une candidature à l'Assemblée nationale, dans une élection partielle qui eut lieu dans le Vaucluse le 1er mars 1874. Élu député contre M. de Billiotti, légitimiste, il alla siéger à l'extrême gauche. Lors de la discussion de la loi électorale politique, il monta à la tribune (3 juin 1874), prononça un grand discours pour défendre le suffrage universel et fut l'objet d'incessantes interruptions de la part des députés de la droite. Atteint à cette époque de la maladie qui devait l'emporter peu après, il se montra au-dessous de ce qu'on attendait de lui et, à partir de ce moment, il se borna à voter en silence avec la gauche. Le 24 février 1878, son monument a été inauguré au Père-Lachaise, et, à cette occasion, des discours ont été prononcés sur sa tombe par Victor Hugo, Crémieux, etc.

* **LEE** (S. Bowdich, mistress), femme de lettres et naturaliste anglaise. — Elle était née à Colchester en 1791, et elle mourut à Erith en 1856.

* **LEERS**, bourg de France (Nord), cant. de Lannoy, arrond. et à 13 kilom. de Lille; pop. aggl., 391 hab. — pop. tot., 3,409 hab.

LEES (Edwin), naturaliste anglais, né à Worcester en 1800. Epris d'une véritable passion pour les sciences naturelles, et surtout pour la botanique, M. Edwin Lees abandonna bonne heure la carrière du commerce, où il était entré, pour se livrer tout entier à son goût favori. Une société d'histoire naturelle ayant été fondée dans le comté de Worcester, M. Lees en fut le premier curateur ordinaire. Il fut de même premier président du club des Naturalistes du même comté et premier vice-président du club des Naturalistes de Malvern.

M. Lees a publié plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire naturelle : l'*Herboristeur dans la principauté de Galles*, *Affinités des plantes et des animaux*, *Tableaux de la nature sur les coteaux de Malvern et dans la vallée de la Severn*, la *Botanique des montagnes de Malvern*, la *Botanique du comté de Worcester*. Il a fourni, en outre, un grand nombre d'articles à diverses publications scientifiques, notamment une série de notices sur les arbres curieux de la Grande-Bretagne, qu'il a plus tard réunies en volume. Il a aussi publié des poésies.

LEFAUCHEUX (Casimir), armurier français, né à Bonnétable (Sarthe) en 1802, mort à Paris en 1852. M. Lefaucheux a rendu un très-grand service aux chasseurs par l'invention de l'ingénieux fusil qui porte son nom et qui se charge par la culasse. Depuis cette invention, qui est déjà ancienne, M. Lefaucheux a toujours senti la nécessité de perfectionner son fusil, pour tenir tête aux concurrents empressés de modifier plus ou moins son système, afin d'arriver à se l'approprier, et il a si bien fait qu'il a pu, jusqu'au bout, maintenir intacte la réputation de son arme, malgré la création presque journalière d'autres armes plus ou moins nouvelles. La maison de M. Lefaucheux a passé aujourd'hui entre les mains de son gendre, M. Lafiteau, qui s'est associé M. Rieger.

— Son fils, M. Eugène-Gabriel LEFAUCHEUX, né à Paris en 1827, a suivi la voie tracée par son père et a inventé un revolver, honoré, à l'Exposition de 1855, d'une médaille d'honneur et adopté, l'année suivante, par le ministère de la marine. Il a fondé une fabrique rue La Fayette, à Paris.

* **LEFÉBURE** (Léon), homme politique français. — Il est né à Conches (Eure) en 1838. A l'Assemblée nationale, il vota contre M. Thiers le 24 mai 1873, appuya les mesures de réaction proposées par le gouvernement de combat, se prononça pour le septennat, et fut nommé, le 28 novembre 1873, sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances. M. Lefébure remplit ces fonctions jusqu'au 8 août 1874, époque où il fut remplacé par M. Louis Passy. Il prit à diverses reprises la parole sur des questions de budget et d'impôts. Après avoir repoussé les propositions Périer et Maleville, il vota la constitution du 25 février 1875, et il appuya la politique du ministère Buffet jusqu'à la dissolution de l'Assemblée. M. Lefébure ne se porta pas candidat aux élections du 20 février 1876. Il rentra alors dans la vie privée. Outre les écrits que nous avons cités, on lui doit : *Etude sur l'Allemagne nouvelle* (1872, in-80); *Etude sur l'économie rurale de l'Alsace* (1869, in-12), avec Tisserand; *Rapport concernant le projet de création d'une usine générale des postes* (1875, in-40); l'*Instruction populaire et le devoir social* (1875, in-80), discours; les *Questions vitales* (1876, in-80).

* **LEFEBVRE** (Charles), peintre français. — Il est né en 1805. Depuis 1869, il a exposé : *Mœhui enseignant les chants patriotiques au peuple de Pont-Aven* (1870); *Jeune fille de la Basse Ann faisant l'éducation de la Vierge* (1875); *Séparation de saint Pierre et de saint Paul au moment d'être conduits au martyre* (1876); *Datario*, costume de cour au Japon (1876), etc. Outre la décoration, M. Lefebvre a obtenu une médaille de 2e classe en 1843, une de 1re classe en 1845 et une médaille de 3e classe à l'Exposition universelle de 1855.

LEFEBVRE (Jules-Joseph), peintre français, né à Tournan (Seine-et-Marne) en 1836. Il étudia d'abord la peinture à l'École d'Amiens, entra ensuite dans l'atelier de Léon Cogniet et débuta au Salon en 1855. En 1861, sa *Mort de Priam* lui valut le grand prix de Rome. M. Lefebvre a exposé, depuis 1855, presque à tous les Salons ; portraits de *M. Fusilier* (1855); portrait de Mme *Lemaire* (1857); portrait du père de l'artiste, portrait de *M. Lemaire* (1859); portrait de *M. Pelpel*, la *Veille de Noël* (1861); la *Charité romaine* (1864); *Pèlerinage au Sacro Speco, Jeune fille endormie* (1865); *Nymphe et Bacchus*, *Pie IX à Saint-Pierre de Rome* (1867); *Femme couchée*, portrait de la sœur de l'artiste (1868); *Pascucia*, portrait de Mme *Laisné* (1869); la *Vérité*, portrait de Mme *la marquise de Mouxqui* (1870); la *Cigale* (1872); portrait du *Prince impérial* (1874); *Rêve, Chloé*, un portrait de femme (1875); *Madeleine*, portrait de *M. Léonce Reynaud* (1876).

M. Lefebvre a obtenu des médailles aux Salons de 1865, 1868 et 1870. Il a été décoré en 1870, et personne de ceux qui ont pu, cette année-là, admirer sa magnifique académie, la *Vérité*, n'a été tenté de trouver cet honneur exagéré.

LEFEBVRE (Edouard), compositeur, né à Paris en 1843. M. Lefebvre est élève de M. Ambroise Thomas et de M. Gounod. En 1870, il a obtenu, *ex æquo* avec M. Henri Maréchal, le premier grand prix de Rome, pour sa cantate le *Jugement de Dieu*, qu'il a fait exécuter au Conservatoire (1873), sous forme d'ouverture, après avoir voyagé à Rome, en Italie, en Grèce et en Turquie. Le Conservatoire a également exécuté de lui, en diverses occasions, le *Psaume XXIII* (1874), une *Symphonie en mi bémol* et des fragments de *Judith*, drame lyrique. M. Lefebvre a aussi écrit des *Pièces symphoniques* et une *Ouverture dramatique*, exécutées au Châtelet (1875); *Dalila*, scènes pour orchestre. Sa *Judith* a été publiée en 1877.

* **LEFEBVRE-DURUFLÉ** (Noël-Jacques), manufacturier et homme d'Etat. — Il est mort à Pont-Authou le 3 novembre 1877. Impliqué dans le procès intenté aux administrateurs de la Société industrielle, dont il était président, il fut arrêté, puis mis provisoirement en liberté et condamné à 10,000 fr. d'amende (2 décembre 1873). Le tribunal de commerce de Paris le condamna, en outre, avec ses coaccusés, à payer au syndic de la faillite de la société une somme de 250,000 fr. Enfin il fut exclu de l'ordre de la Légion d'honneur, dont il était grand officier.

* **LEFEUVE** (Charles), littérateur. — Il est mort en 1873.

* **LEFÈVRE** (André), poète et érudit français. — Les derniers ouvrages publiés par ce remarquable écrivain sont : une traduction *De la nature des choses* de Lucrèce (1873-1876, in-80) et *Religions et mythologies comparées* (1877, in-12). Il collabore à la partie littéraire de la *République française*.

LEFÈVRE (Théotiste), écrivain, né à Paris en 1798. Après avoir été ouvrier typographe, il devint le gendre de l'imprimerie Firmin Didot. On lui doit les écrits suivants : *Recueil complet d'impositions exécutées en caractères mobiles* (1832, in-16); *Instruction pour la composition du grec* (1847, in-8°); *Instruction pour la lecture des épreuves* (1855, in-8°); *Guide pratique du compositeur d'imprimerie* (1855-1872, 2 vol. in-8°).

LEFÈVRE (Henri), ingénieur et homme politique, né à Blois en 1825. Il se fit recevoir ingénieur civil, puis il entreprit de grands travaux publics et fut chargé notamment de construire un chemin de fer dans les Alpes-Maritimes. M. Lefèvre acquit une grande considération dans ce département, où il se fixa et où il devint un des hommes marquants du parti libéral. Elu député dans les Alpes-Maritimes le 2 juillet 1871, il alla siéger dans le groupe de l'Union républicaine, avec lequel il vota constamment, notamment contre la pétition des évêques, pour le retour de la Chambre à Paris, pour M. Thiers le 24 mai 1873, M. Adversaire du gouvernement de combat, il lui fit une opposition incessante, se prononça contre le septennat, la loi des maires, pour les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, il se porta candidat à la députation à Puget-Théniers le 20 février 1876 et fut élu par 3,610 voix. Il reprit sa place à gauche et fit partie des 363 qui protestèrent contre le message du maréchal de Mac-Mahon (18 mai 1877), puis votèrent l'ordre du jour contre le ministère de Broglie-Fourtou. Peu de temps après, il fut emporté par la maladie de poitrine dont il était atteint.

* **LEFÈVRE-DEUMIER** (Marie-Louise ROUILLEAUX-DUGAGE, dame), sculpteur. — Elle est morte en avril 1877.

* **LEFÈVRE-PONTALIS** (Germain-Antonin), homme politique et écrivain. — Après avoir voté pour M. Thiers le 24 mai 1873, M. Lefèvre-Pontalis, tout en affirmant à diverses reprises son désir de voir s'établir la République, se rangea à peu près constamment du côté du gouvernement de combat, qui faisait de suprêmes efforts pour la détruire. Il approuva la fameuse circulaire Pascal, se prononça contre la liberté des enterrements, etc., fut nommé par les députés monarchistes, en novembre 1873, membre de la commission des Quinze, chargée d'examiner la proposition du général Changarnier sur la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, et, comme la plupart des membres de la droite, il se montra favorable à la prorogation pour dix ans. Le mois suivant, il devint membre de la seconde commission des Trente. Devant cette commission, il attaqua le suffrage universel direct et proposa le suffrage à deux degrés. En 1874, il fit, au nom de cette commission, un rapport sur la création et les attributions du Sénat, puis il prit la parole, au sujet de la loi électorale municipale, pour demander qu'on élevât à vingt-cinq ans l'âge de l'électorat. Il vota pour le ministère de Broglie le 16 mai 1874. Au mois de juillet, bien qu'il eût demandé l'organisation des pouvoirs publics, cet inconséquent politique ne crut pas devoir appuyer la proposition Périer, puis il vota contre la dissolution demandée par M. de Malleville. Depuis le 24 mai 1873, M. Antonin Lefèvre-Pontalis n'avait cessé de prendre part aux délibérations du centre gauche pour faire partie du centre droit. Vers la fin de 1874, il se joignit à un nouveau groupe, le groupe Lavergne-Wallon. En janvier 1875, il prononça un discours en faveur de l'institution du Sénat et contre les Chambres uniques. Il vota pour la constitution du 25 février 1875, puis il appuya la politique réactionnaire de M. Buffet. Toutefois, voyant arriver les élections, il prononça, dans diverses réunions privées, des discours dans lesquels il affirma son attachement à la République. Lors de l'élection des sénateurs à vie, il fut porté candidat par les droites, mais il échoua. Le 20 février 1876, M. Lefèvre-Pontalis, qui, comme homme politique, n'était plus pris au sérieux par personne, alla poser sa candidature à la députation dans l'arrondissement d'Avesnes (Nord), comme constitutionnel, et dans l'arrondissement de Pontoise (Seine-et-Oise) ; mais il ne parvint point à se faire élire député. Après la résurrection du gouvernement de combat et la dissolution de la Chambre, M. Antonin Lefèvre-Pontalis se porta de nouveau candidat à Avesnes, où il fut appuyé avec ardeur par l'administration. Il échoua néanmoins, le 14 octobre 1877, avec 8,720 voix contre M. Guillemin, républicain, qui en obtint 9,345.

* **LEFÈVRE-PONTALIS** (Amédée), avocat et homme politique, frère du précédent. — Il vota, le 24 mai 1873, contre M. Thiers. Toutes les mesures de réaction du gouvernement de combat trouvèrent en lui un chaleureux approbateur. On le vit à cette époque assister aux pèlerinages, voter l'expropriation pour l'église du Sacré-Cœur et signer une lettre adressée à l'archevêque de Paris pour lui demander qu'une chapelle spéciale fût mise dans cette église à la disposition des Assemblées législatives. Après l'échec des intrigues monarchiques, M. Lefèvre-Pontalis dut se résigner à voter le septennat. Mécontent du duc de Broglie, qui n'avait point su ou voulu rétablir la monarchie de droit divin, M. A. Lefèvre-Pontalis contribua à le renverser le 16 mai 1874. Il vota ensuite contre les propositions Périer et Malleville, contre la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Porté par la droite sur la liste des candidats au Sénat inamovible en décembre 1875, il échoua. Le 20 février 1876, M. Lefèvre-Pontalis posa sa candidature à la députation dans l'arrondissement de Château-Chinon. Après ses votes et les déclarations monarchiques qu'il avait faites à l'Assemblée nationale, il déclara dans sa profession de foi, non sans étonner une vive surprise, qu'il était « libre d'engagement envers aucun parti. » Les électeurs qui l'avaient vu à l'œuvre s'empressèrent de le rendre aux douceurs de la vie privée et choisirent pour député un républicain, M. Dreux. Après la dissolution de la Chambre des députés, M. Amédée Lefèvre-Pontalis fit sa réapparition sur la scène politique ; le cabinet de Broglie-Fourtou le choisit pour candidat officiel dans l'arrondissement de Château-du; mais, mal reçu à presque chaque accée par l'administration, il subit un échec encore plus grand qu'à l'élection précédente. M. Dreux l'emporta sur lui de plus de 6,000 voix, le 14 octobre 1877.

LEFILS (Florentin-Aimable), littérateur français, né à Dieppe en 1805, mort en 1878. M. Lefils n'a pas toujours fait de la littérature ; il a appartenu, jusqu'en 1857, à l'administration des douanes et a pris sa retraite à cette époque, après être parvenu aux fonctions de vérificateur. Entre temps, il a collaboré à plusieurs journaux, notamment au *Globe* (1844) et au *Pilote de la Somme*, où il a fait un cours complet de politique à l'usage des paysans. Il a publié un grand nombre d'opuscules sur des sujets d'histoire, de géographie, de politique, d'administration, d'archéologie, de géodésie, etc. Nous en citerons quelques-uns : *Description des îles Marquises* (1843); *A propos de dunes* (1847); la *Vérité sur la baie de Somme* (1853); les *Côtes françaises de la Manche* (1854); *Topographie du Ponthieu* (1858); *Histoire civile, politique et religieuse de Saint-Valery-sur-Somme* (1858); *Recherches sur la configuration des côtes de la Morinie* (1859); *Histoire de la ville du Crotoy et de son château* (1860); *Histoire de la ville de Montreuil-sur-Mer et de son château* (1860); *Histoire civile, politique et religieuse de la ville de Rue et du pays de Marquenterre* (1860); *Géographie historique du l'arrondissement d'Abbeville* (1863), etc., M. Lefils a publié aussi quelques romans : les *Deux sœurs* (1858); *Ch' quiot Picard* (1860); la *Jolie fille de Domart* (1860), etc. Pendant qu'il remplissait ses fonctions admi-